

avec Les **enfants**
et Les **jeunes,**
ensemble
pour l' **éducation!**
> les **francas**

Le centre de loisirs éducatif, un espace structurant de l'action éducative locale

Cette vidéo a été conçue pour donner à voir ce qu'est un centre de loisirs éducatif pour les Francas. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs éducatifs, élus locaux, enseignants, animateurs, parents et citoyens.

Elle peut, avec ces acteurs, être support à un débat sur l'action éducative dans les temps de loisirs, sur le rôle du centre de loisirs éducatif, sa contribution aux apprentissages, son fonctionnement, ainsi que sur la complémentarité entre temps éducatifs (temps scolaires et temps péri et extrascolaires).

Elle peut également être un support à des temps de formation d'animateurs (formation professionnelle ou continue), à des temps de réflexion d'équipes éducatives (équipe pédagogique des centres de loisirs éducatifs, équipe pluridisciplinaire – animateurs et enseignants...)

Elle peut enfin être un outil pour présenter le centre de loisirs éducatif à des parents utilisateurs.

Cette vidéo a été réalisée à partir de reportages et d'interviews menés par les Francas de Bourgogne durant l'été 2015.

Le centre de loisirs, un espace éducatif indispensable ¹

Indispensable, tel est le mot le plus utilisé par les parents utilisateurs des centres de loisirs quand on les interroge sur l'image qu'ils en ont.

Pas moins de 87 % des personnes interrogées et 95 % des parents utilisateurs ont une bonne image du centre de loisirs.

Le centre de loisirs est reconnu par 88 % des sondés comme jouant un rôle important dans le développement de l'enfant, par 90 % comme continuant l'éducation en dehors de l'École et pour 87 % comme assurant une complémentarité avec l'éducation familiale.

Parmi les parents utilisateurs, 53 % pensent que le centre de loisirs éducatif apporte « une vraie aide dans l'éducation de son enfant ».

1. Structurer l'action éducative des temps de loisirs, le centre de loisirs éducatif

Le centre de loisirs éducatif, une mission d'accueil

Le centre de loisirs propose un cadre d'accueil sécurisant tant du point de vue moral, affectif que physique. Les enfants sont accueillis par une équipe qui assure une présence humaine et offre des espaces et des temps d'actions. Ces équipes proposent des temps d'activité et de repos, des temps de pratiques individuelles et de pratiques collectives, des temps personnalisés et des temps encadrés...

Répondre au mieux aux attentes des familles, y compris à leur demande de garde, et répondre au mieux à l'évolution des demandes des enfants au fur et à mesure que leur autonomie se développe, constituent deux formes de la mission d'accueil en centre de loisirs.

Être accueilli, c'est aussi pouvoir trouver, dans le territoire de vie, des lieux qui fonctionnent comme des repères, des lieux qui permettent de découvrir l'environnement et de pouvoir s'y situer. Le centre de loisirs éducatif contribue à se forger une identité territoriale.

¹ 2 Sondage « Médiaprim » réalisé à l'initiative des Francas en juin 2012, auprès d'un échantillon représentatif de personnes âgées de plus de 18 ans.

avec Les **enfants**
et Les **jeunes**,
ensemble
pour l' **éducation!**
> les **francas**

*Cette partie est notamment développée et illustrée dans la séquence une de la vidéo intitulée « **Le centre de loisirs éducatif, un espace d'accueil et un lieu de vie** ». Les enfants sont accueillis par une équipe qui assure une présence humaine et offre des espaces et des temps d'actions.*

Le centre de loisirs éducatif, une mission d'activité

Le centre de loisirs éducatif développe, avec les enfants et les adolescents, des projets d'animation s'appuyant sur une diversité d'activités. Ces propositions s'ancrent dans une multiplicité de pratiques éducatives : l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle (comprenant la culture scientifique et technique), l'éducation physique et sportive, l'éducation relative à l'environnement...

Le centre de loisirs éducatif constitue un espace dans lequel l'activité est tantôt découverte, action, détente, délasserment... C'est un espace polyvalent qui, en fonction des âges et des besoins des enfants, en fonction des potentialités locales, des compétences des équipes, peut mettre en avant des situations d'activités de plus ou moins grande durée, de plus ou moins grande intensité, selon des rythmes qui ne se ritualisent pas, des organisations qui ne se figent pas, dans des domaines qui ne ressortent pas de la spécialisation. Sur le territoire, la relation à d'autres acteurs éducatifs, des associations ou institutions culturelles ou sportives du territoire, permettront l'accès à des activités spécialisées.

Le centre de loisirs éducatif, un espace de participation

Les structures éducatives, écoles, centres de loisirs, collèges, maisons de quartier, associations... constituent des espaces essentiels pour la mobilisation des enfants et des adolescents. Le centre de loisirs éducatif a ici une place singulière, favorisant l'émancipation individuelle et collective dans des dynamiques d'éducation populaire.

- S'attacher à développer la participation des enfants et des adolescents ressort d'abord d'un principe pédagogique. C'est en agissant que l'on découvre, comprend et apprend. En sus de proposer des pratiques d'activités, le centre de loisirs éducatif a vocation à susciter, initier et accompagner des projets collectifs d'enfants et d'adolescents. En cela il crée les conditions humaines et matérielles pour qu'émergent des projets collectifs « à hauteur d'enfants ».
- Avoir pour ambition de développer la participation, c'est également concrétiser un principe démocratique, non seulement dans les collectivités humaines et les espaces que les enfants et les adolescents fréquentent, mais au-delà au sein du territoire dans lequel ils vivent, la cité.

Le centre de loisirs éducatif va leur permettre de se situer dans tous ces espaces et d'y agir, les inviter à prendre part à leur fonctionnement, voire à le modifier. Le centre de loisirs contribue à l'apprentissage et à la construction du « vivre et de l'agir ensemble » en associant les enfants et les adolescents eux-mêmes à la vie du centre de loisirs éducatif. Ce dernier favorisera aussi la contribution des enfants et des adolescents au Projet éducatif territorial local, à sa définition, à sa mise en œuvre et à son évaluation.

Les espaces de participation sont des espaces éducatifs dans lesquels les enfants et les adolescents vont pouvoir analyser, projeter, construire, vivre en toute liberté dans un cadre librement consenti. La raison d'être d'un espace de participation est tout autant la finalité du projet qui y sera élaboré, que les capacités développées, les valeurs intégrées, les émotions ressenties ou les rencontres vécues... qui auront émaillé toute la démarche.

*Les deux parties, « **Le centre de loisirs éducatif, une mission d'activité** » et « **Le centre de loisirs éducatif, un espace de participation** », sont notamment développées et illustrées dans la séquence deux de la vidéo intitulée « **Le centre de loisirs éducatif, un espace d'activité, de construction de projets... un espace d'apprentissage** ».*

L'activité est tantôt découverte, action, initiation, détente... Elle permet d'apprendre, seul et avec d'autres, des pairs souvent, mais aussi des plus « jeunes ou des plus grands ». C'est avec eux et avec des adultes attentifs à initier des occasions de participation, que des projets d'enfants sont conduits. »



Le centre de loisirs éducatif, une mission d'orientation

Même si cette dimension est peu abordée dans la vidéo, elle peut être illustrée localement.

Si l'accueil est la mission première des centres de loisirs, l'orientation en est le corollaire. Permettre à l'enfant et à l'adolescent de se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres, suppose d'avoir la meilleure connaissance possible des potentialités que recèle son environnement. La diversité de l'offre sur un territoire est bien souvent méconnue des enfants, des adolescents et de leurs familles.

La mission d'orientation, selon le contexte local et les caractéristiques du territoire et du projet, se concrétise de diverses manières : rendre disponible et organiser l'information ; accompagner les enfants et les adolescents vers d'autres structures, d'autres activités du territoire ; faciliter la participation à la vie locale.

Le centre de loisirs éducatif devient « une plate-forme » de rencontres, de découvertes, d'initiation et de perfectionnement, un espace d'initiatives et de ressources, un support à la mobilité – locale, nationale et internationale. Il s'inscrit dans des relations éducatives avec tout ou partie des acteurs éducatifs du territoire et contribue à la construction de parcours éducatifs.

2. Concevoir l'action éducative sur le territoire avec tous les éducateurs

La volonté d'aménager les temps éducatifs invite à penser tout particulièrement le développement qualitatif du centre de loisirs éducatif des temps périscolaire et l'articulation entre temps péri et extrascolaire.

Il s'agit de penser :

- la qualité de l'action éducative qui y est mise en vie, en passant d'une logique de garderie ou d'accueil périscolaire à une logique de loisirs éducatifs des temps périscolaires ;
- la cohérence de l'action conduite dans les temps de loisirs péri et extrascolaires et dans les temps scolaires.

Prendre en compte les enfants et les adolescents, les élèves, dans leur globalité, implique la construction de véritables convergences entre le projet des différents espaces éducatifs pour favoriser un continuum éducatif.

Impliquer les parents

Il s'agit d'accueillir les parents et de les inviter à participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pour prendre en compte les attendus éducatifs et pédagogiques qu'ils peuvent formuler. En parallèle, cette démarche permet aux parents de dialoguer sur leurs propres conditions d'exercice de leur fonction parentale, d'échanger des pratiques ou de créer de nouvelles solidarités...

Cette mobilisation est une condition de réussite du projet pour créer les moyens de sa mise en œuvre et garantir l'accès de tous aux propositions de loisirs éducatifs sur un territoire. Des initiatives existent pour concrétiser cette ambition :

- commission de concertation du centre de loisirs éducatif ;
- collectif de parents-citoyens ;
- conseil de parents ;
- ...

Associer les enseignants

L'action de l'École et l'action du centre de loisirs éducatif sont complémentaires dans leurs dimensions temporelle, éducative ou pédagogique. La loi de refondation de l'École de la République reconnaît d'ailleurs la contribution des activités périscolaires à l'éducation : « Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation, et en complémentarité avec lui, peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial... »

Il est pertinent qu'équipe enseignante et équipe du centre de loisirs éducatif précisent ensemble la contribution des temps péri (et extrascolaire) à la réussite éducative des enfants et des adolescents.

avec Les enfants
et Les jeunes,
ensemble
pour l'éducation!
> les français

Ainsi, la construction de compétences citoyennes, la maîtrise de la langue, les parcours culturels... sont autant d'objets qui méritent un échange entre professionnels de l'action éducative pour dépasser, dans les temps périscolaires, la seule mise en pratique des savoirs scolaires. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, peut constituer la base à partir de laquelle les différents acteurs peuvent dialoguer, dans le respect des spécificités d'intervention de chacun.

Le projet d'école peut s'articuler avec le projet éducatif du centre de loisirs éducatif périscolaire. En effet, le code de l'éducation prévoit que « le projet d'école ou d'établissement précise les activités scolaires et périscolaires qui concourent à la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.² »

De même, le projet éducatif du centre de loisirs peut s'articuler avec le projet d'école et intégrer toutes les activités éducatives proposées sur les temps périscolaires.

Concevoir un *continuum* éducatif, c'est, *in fine*, prendre en compte le fait que les compétences se construisent dans l'école et hors de l'école. L'école a un rôle éducatif central, mais elle ne le réalise pas seule. « L'éducation sort de l'école d'une manière inédite » (Barrère, 2011). Ce mouvement est amplifié par la montée en puissance d'une société de la connaissance qui permet une accessibilité aux savoirs de façon quasi immédiate et qui « favorise la collaboration des individus³. »

« Il se peut que les compétences soient plus liées aux pratiques sociales et aux situations de la vie, donc donnent plus de sens aux apprentissages scolaires⁴. » L'école a tout à gagner si elle peut compter sur des acquisitions faites par les enfants en dehors de leurs temps d'élèves. Les pratiques ludiques favorisent, renforcent, permettent les apprentissages.

Cette recherche de convergences entre les projets de ces deux espaces éducatifs, entre l'école et le centre de loisirs, s'est déjà concrétisée sur nombre de territoires.

Les deux parties, le centre de loisirs éducatif, « Impliquer les parents » et surtout « Associer les enseignants », sont notamment développées et illustrées dans la séquence trois de la vidéo intitulée « Le centre de loisirs éducatif, un espace concrétisant un continuum éducatif avec l'École ». Les espaces et pratiques ludiques favorisent, renforcent, permettent les apprentissages. L'école peut compter sur des acquisitions faites par les enfants en dehors de leurs temps d'élèves. »

² Article L401-1 - Code de l'éducation.

³ Roger Sue, « Les projets éducatifs territoriaux, une opportunité pour l'éducation et l'action éducative au XXI^e siècle » - Actes des rencontres nationales des PEL - 2013, p. 19-21.

⁴ Philippe Perrenoud, « Quelle éducation pour préparer à la vie au XXI^e siècle ? » Actes des rencontres nationales des PEL – 2013- p. 10-18